

Economie | Tribune libre: L'industrie du Tourisme doit se structurer en Aquitaine



Les chiffres 2014 du tourisme aquitain viennent de tomber. Après un léger recul de la fréquentation en 2012, l'année 2013 affiche de bien meilleurs résultats avec près de 94 millions de nuitées touristiques, situant l'Aquitaine au 3ème rang des régions touristiques, hors Paris. L'industrie touristique aquitaine génère 7,4 milliards d'euros annuels, représente 8,3% du PIB régional et 5% de la consommation touristique nationale. Le secteur emploie à lui seul 5% des effectifs salariés de la région atteignant jusqu'à 72 400 salariés en période estivale. Ces chiffres encourageants doivent nous motiver pour structurer cette filière.

Lors de la clôture des assises nationales du tourisme, le 19 juin dernier, précédées des assises du tourisme en région du 17 février 2014 auxquelles plus de 300 professionnels aquitains ont activement participé, le Ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, a annoncé une série de trente mesures prioritaires en faveur du développement des activités touristiques, de ses acteurs et des territoires. Parmi elles, nombreuses rejoignent les grandes préoccupations de l'Aquitaine. La Région a, dès 2010, lancé une réflexion prospective sur le tourisme de demain, révisé entièrement son règlement d'intervention et porté des attentions particulières au tourisme social et aux saisonniers, au développement de filières d'itinérances douces sans oublier les secteurs innovants du e-tourisme. A ce titre, nous avons initié de multiples actions de professionnalisation et créé de nombreux outils aujourd'hui essaimés dans la France entière, mais nés en Aquitaine. animateurs numériques de territoire, reporters de territoire, schémas d'accueil et de diffusion de l'information ou encore schémas numériques de territoire, autant de concepts qui permettent à la Région d'accompagner efficacement et concrètement les acteurs du tourisme dans la transition numérique. Il nous faudra par ailleurs mettre en place des outils communs afin d'en finir avec le dumping des centrales de réservations en ligne.

La constitution de cinq grands pôles d'excellence proposés par le Ministre; gastronomie/œnologie, montagne/sport, écotourisme/itinérance, tourisme des savoir-faire français et tourisme urbain trouvent écho dans toute l'Aquitaine. Pour la majorité des cas, nous œuvrons déjà à travers différentes politiques ciblées, œnotourisme et agritourisme, convention massif pyrénéen, schéma régional véloroutes voies vertes et contrat fluvial aquitain, qu'il s'agisse du canal des Deux-Mers ou de l'Estuaire de la Garonne et du développement de l'offre fluviale... L'ensemble doit permettre d'accroître la visibilité de l'offre touristique à l'international.

Co-construire le tourisme de demain

L'attractivité touristique de l'Aquitaine n'est plus à démontrer, mais face à une concurrence internationale et nationale, nous nous devons de consolider notre position voire d'attirer des nouveaux investisseurs touristiques, de tailles et de dimensions différentes. Depuis 2010, la Région a su accompagner de nombreux projets d'envergure qui rentreront sans aucun doute sur les scènes nationales et internationales dans les prochaines années, Musée de la Mer et Cité de l'Océan de Biarritz, Cité des Civilisations du Vin de Bordeaux, Centre international de l'art pariétal Lascaux 4 en Dordogne ou encore l'arrivée d'un futur Center Parcs dans le Lot-et-Garonne. L'ensemble de ces grands équipements ont généré plus de 330 millions d'euros d'investissements directs. Chaque année, en Aquitaine, près de 600 millions d'euros sont investis dans des équipements touristiques ou dans le secteur des hébergements. Une réflexion est d'ores et déjà lancée sur l'amélioration de l'attractivité de notre territoire et l'optimisation ou la création d'outils d'accompagnement financiers susceptibles d'attirer les investisseurs de demain.

La Région joue déjà un rôle majeur qui sera amplifié par la réforme des collectivités territoriales. Son futur statut de chef de file, lui offrira une possibilité unique de rassembler l'ensemble des forces vives, acteurs politiques et économiques, pour co-construire le tourisme de demain. Un tourisme choisi, autour de grands principes, développement durable, performance et innovation, portés par l'Aquitaine et les aquitains. Face à ces enjeux, il est impérieux que chacun mesure le poids de l'industrie touristique dans notre région, connaisse ses enjeux et prépare l'avenir. La destination Aquitaine avec ses nombreuses marques doit se renouveler et pour cela il nous faudra associer tous les acteurs, c'est le sens de la création par la Région d'une conférence annuelle du tourisme aquitain, qui permettra de partager les connaissances mais surtout d'anticiper l'avenir. Faire venir les touristes est un enjeu, les faire revenir à nouveau est notre ambition, il faut que nous l'ayons tous ensemble.

Renaud Lagrave

Crédit Photo : Renaud Lagrave

Publié sur aqui.fr le 11/07/2014

[Url de cet article](#)